

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/45-syndicalistes-tues-en-six-mois>

45 syndicalistes tués en six mois

- Les Cousins - Colombie -

Date de mise en ligne : samedi 23 novembre 2002

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Agence France-Presse

Genève

Depuis six mois, 45 responsables syndicaux ont été assassinés en Colombie, neuf ont été la cible de tentatives d'assassinat et 37 ont été enlevés, selon un rapport du Comité de la liberté syndicale de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Les plus graves violations des droits syndicaux et de la liberté syndicale dans le monde ont été commises en Colombie, au Belarus, en Équateur, au Venezuela et au Zimbabwe, a affirmé le Comité dans son rapport, soumis trois fois par an au Conseil d'administration (exécutif) de l'OIT.

En Colombie, le Comité déplore l'absence de condamnation pour l'assassinat de syndicalistes, malgré de nombreuses demandes auprès du gouvernement. 185 syndicalistes ont été assassinés en 2001 en Colombie, selon le groupe des travailleurs de l'OIT.

Le Comité de la liberté syndicale a demandé instamment au gouvernement colombien de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à l'impunité dont bénéficient les auteurs de violence et pour démanteler les groupes paramilitaires et autres groupes révolutionnaires violents.

Le Comité a également relevé une « sérieuse détérioration des droits syndicaux » au Belarus, rapportant des allégations d'ingérence des autorités dans les élections récentes de dirigeants syndicaux, notamment du président de la Fédération des syndicats du Belarus.

Il a regretté notamment des déclarations du président Alexandre Loukachenko qui « représentent une tentative claire de transformer le mouvement syndical en un instrument servant à promouvoir ses objectifs politiques ».

En Équateur, le Comité a dénoncé des violations du droit de grève et a demandé au gouvernement l'ouverture d'une enquête après l'intervention de centaines d'hommes armés et encagoulés dans des plantations et des violences et brimades à l'encontre de travailleurs grévistes.

Au Venezuela, il a protesté contre le licenciement abusif de 3.500 fonctionnaires du gouvernement régional de l'État de Trujillo et enjoint le gouvernement d'ouvrir une enquête.

Au Zimbabwe, le Comité de l'OIT a demandé au gouvernement de garantir la non-ingérence dans les affaires des syndicats, après une perquisition au siège du Congrès des syndicats du Zimbabwe (ZCTU) par des policiers en civil et l'interruption d'une réunion.

Post-scriptum :

[\[Cyberpresse\]](#)